L'ORCHIDOPHILE

journal des amateurs d'orchidées (vol. 53)



L'Orchidophile

Mars 2022 n° 232 - Vol. 53 (1)

CULTURE -

- 9 Fiche de culture: Arachnis flos-aeris (L.) Rchb. f. 1886.
 Par Jean-Pierre LE PABIC.
- 11 Le coin des hybrides.
- **13 Pourquoi et comment installer un osmoseur?**Par Bernard SAULMÉ.

CONNAISSANCE -

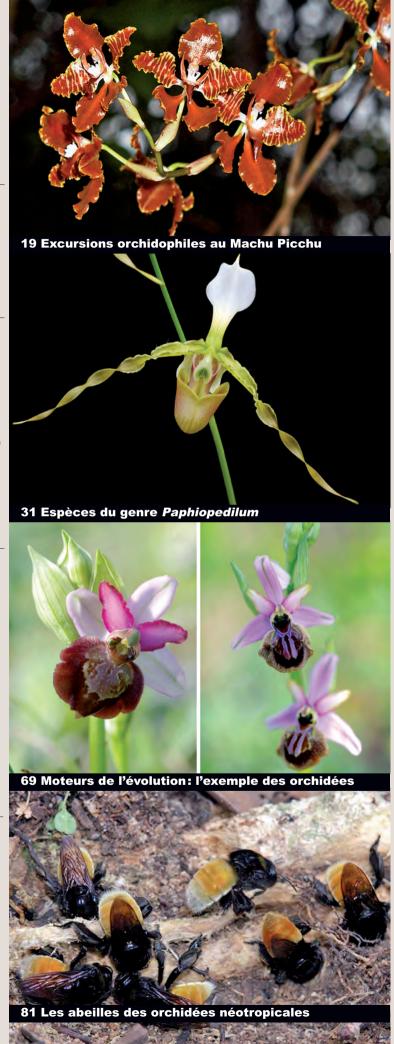
- 19 Deux excursions orchidophiles au Machu Picchu (Cordillère des Andes, Pérou)
 - Par Denis VASLET & Françoise MAURIAUD.
- 31 Une liste annotée des espèces du genre *Paphiopedilum* (Partie 3 et fin). Par David LAFARGE.
- 61 Le groupe insectifera ne constituerait pas la lignée basale du genre *Ophrys*. Par Joris BERTRAND & Anaïs GIBERT
- **69 Les moteurs de l'évolution : l'exemple des orchidées.**Par Yves HENRY.
- 81 Les abeilles des orchidées néotropicales. Isabelle AVISSE.

CONSERVATION

- 43 Il faut protéger (et sauver) les Nigritelles du Puflatsch, à la Seiser Alm. Olivier GERBAUD.
- 45 Deux orchidées des Yvelines en sursis.
 - Par Jean-Michel HERVOUET.
- 47 Une nouvelle convention signée entre la FFO et l'Office National des Forêt (ONF), pour la connaissance et la protection des orchidées. Par Jean-Michel MATHÉ & Robin ROLLAND.
- 53 Trente ans de relevés phénologiques: une influence du dérèglement climatique sur les dates de floraisons de certaines orchidées à Orival (Normandie).
 Par Stéphane CHODAN & Christian NOËL.

QUARTIERS LIBRES - VIE DE LA SOCIÉTÉ

- 1 Le mot du rédacteur. Par David LAFARGE.
- 3 Éditorial. Par Jean-Michel HERVOUET & Jean-Michel MATHÉ.
- 5 Portrait d'orchidophile: Romain MAIRE, la passion sous influence. Propos recueillis par David LAFARGE.
- 80 Vient de paraître.
- 90 Notes de lecture
- 91 Agenda des associations.
- 93 Table des matières 2021.



Une nouvelle convention signée entre la FFO et l'Office National des Forêts (ONF), pour la connaissance et la protection des orchidées

Jean-Michel MATHÉ* & Robin ROLLAND**

(les photographies sont des auteurs, sauf mention contraire)

MATHÉ J.-M. & ROLLAND R. 2022.— A new agreement signed between the FFO and the National Forestry Office (ONF), for the knowledge and protection of orchids. *L'Orchidophile* 232: 47-52.

ne nouvelle convention vient d'être signée entre les responsables nationaux de la FFO et de l'ONF, afin de consolider et élargir les relations entre les deux structures. Elle constitue un outil important à la disposition des responsables régionaux et locaux de la FFO avec pour but la protection la plus efficace possible des orchidées des milieux forestiers et leur gestion conservatoire lorsque cela est nécessaire. Sa version intégrale, datée du 29 novembre 2021, figure sur le site de la FFO. On y accède à partir de l'onglet « Conservation ».

Résumé.– La convention signée à Paris le 29 novembre 2021 entre la FFO et l'ONF doit permettre de développer les relations existantes entre ces deux structures, tant au niveau de la connaissance que de la communication, dans le but d'assurer une meilleure conservation des orchidées et de leurs habitats dans les forêts publiques et les milieux associés.

Mots-clés.– Convention; forêts publiques; orchidées; protection; conservation.

Abstract.— The agreement signed on November 29th, 2021 between the FFO and the ONF (the National Forestry Office) should allow the development of the existing links between these two structures, both in terms of knowledge and communication, in order to ensure a better conservation of forestry orchids.

Keywords.– Agreement; forests; orchids; protection; conservation.

LA FORÊT FRANÇAISE

Le milieu forestier couvre, en France métropolitaine, une superficie considérable de presque 17 millions d'hectares, soit 31 % de la surface du territoire. Il s'agit majoritairement de forêts de plaine (dont la forêt landaise, la plus vaste) qui incluent les forêts méditerranéennes, mais aussi de forêts de montagne. Réparties de façon plus ou moins régulières, elles occupent de plus grandes surfaces dans la moitié est de la métropole et se montrent très diverses, pour des raisons géologiques, climatiques, historiques... Les 138 essences qui les constituent (donnée ONF) représentent 75 % des essences présentes en Europe.

Cette diversité des milieux forestiers induit une très riche biodiversité, au niveau de la faune comme de la flore et de la fonge. Les orchidées ne sont pas en reste et nous pouvons en trouver dans la quasi-totalité des massifs forestiers, avec une pré-

sence particulièrement importante dans les boisements de moyenne montagne et du pourtour méditerranéen. On trouve là de riches cortèges de plantes assez strictement sylvicoles comme les nombreuses espèces d'épipactis, les trois céphalanthères, les deux listères, la Goodyère rampante et la Néottie nid d'oiseau mais aussi de remarquables populations d'ophrys ou de sérapias dans les boisements méditerranéens plus ouverts. Quelques-unes de nos orchidées les plus rares se rencontrent en sous-bois, comme la discrète racine de corail (Corallorhiza trifida), le fantasque Épipogon (Epipogium aphyllum), l'Orchis de SPITZEL (Orchis spitzelii), ainsi que le Sabot de Vénus (Cypripedium calceolus), emblème de notre fédération.

Nous ne saurions oublier les forêts françaises des territoires et départements d'Outre-mer, encore plus riches en biodiversité, avec notamment plus de 10 000 espèces végétales, dont 1000 essences d'arbres! Couvrant presque neuf millions d'hectares, dont 7,5 pour la seule forêt guyanaise, elles renferment environ 15 % des espèces inventoriées dans le monde.

Cet ensemble remarquable relève en partie du domaine public, mais surtout du domaine privé, avec des objectifs de gestion très différents d'un massif à l'autre et des pratiques qui peuvent se montrer, parfois, difficilement compatibles avec le maintien de la diversité biologique.

L'ONF assure depuis 1964 la gestion et la surveillance d'une part importante des forêts publiques (forêts domaniales et communales) et, par contrat, de certains domaines privés. Ses missions, très étendues, concernent aussi bien le renouvellement et la valorisation que la protection et le respect de la biodiversité. Si la majorité de ces terrains sont constitués de peuplements forestiers, 14 % environ (avec de fortes disparités régionales) correspondent cependant à des milieux plus ouverts abritant une grande variété d'orchidées (zones humides, landes et garrigues, pelouses et prairies, roches nues). Les clairières (durables) et les trouées (plus temporaires) présentent également de forts enjeux en termes de biodiversité végétale. L'ONF se présente donc comme un partenaire incontournable pour la FFO, avec ses trois objectifs: connaître, protéger et cultiver (ce dernier point pouvant s'appliquer à des expériences de culture ex situ en vue de réintroduction de taxons menacés).

Historique

Une première convention, entre la SFO, le Muséum national d'Histoire naturelle et l'ONF, signée le 3 juin 1995, permettait, entre autres, aux cartographes départementaux de la SFO d'obtenir de l'ONF une autorisation de passage dans les forêts domaniales, avec leur véhicule personnel, dans le but de cartographier les orchidées (Convention non reconduite à la suite d'une réorganisation du Muséum en 2000).

L'ONF assure depuis 1964 la gestion et la surveillance d'une part importante des forêts publiques (forêts domaniales et communales) et, par contrat, certains domaines privés. Ses missions, très étendues, concernent aussi bien le renouvellement et la valorisation que la protection et le respect de la biodiversité.



Le 22 novembre 2001, Janine Bour-NÉRIAS, Présidente de la SFO et Bernard REY, Directeur technique de l'ONF cosignaient une nouvelle convention « définissant le cadre dans lequel s'inscriront des projets communs entre les différentes représentations de ces organismes et éventuellement avec des organismes tiers en fonction des opportunités au niveau local, régional, national ou international. » (Extrait de « Arborescences » n° 93, revue interne de l'ONF). Programme ambitieux qui cependant n'a pu se mettre en place que très partiellement. L'organisation interne de la SFO, très centralisée à l'époque (alors qu'aujourd'hui nous sommes une vraie fédération) permettait difficilement une appropriation de la convention au niveau local. Les « groupements » SFO régionaux ne disposaient pas de statuts et ne couvraient

pas l'ensemble du territoire. Aussi, la convention a surtout permis à quelques cartographes qui en ont fait la demande de continuer à prospecter l'espace forestier dans de bonnes conditions. Devenu caduc après quelques années l'accord n'a pas été renouvelé.

Par ailleurs, et plus récemment, des conventions limitées dans le temps ont pu être passées entre des SFO régionales (Normandie, Centre-Val-de-Loire...) et les structures locales de l'ONF, sur des thèmes précis, comme l'échange de données, la réalisation d'un atlas régional des orchidées ou le suivi de certains sites forestiers.

Conscients qu'une large coopération entre les deux structures se révélait indispensable, la FFO a renoué le contact avec la direction de l'ONF fin 2020. D'autant plus que certains responsables

PLANCHE. A. – Quelques aspects de la diversité des espaces forestiers en France métropolitaine.



Fig. 1.– Boisement de pins sylvestres, Gueberschwihr (68) (Photo A. PIERNÉ).



Fig. 2.– Boisement de mélèzes avec pelouses. Col de l'Isoard (05).



Fig. 3.- Boisement de pins maritimes sur dune à Oléron (17).



Fig. 4.- Boisement mixte en vallée de l'Ubaye (04).



Fig. 5.- Boisements d'altitude. Massif de Geruen (04).



Fig. 6.- Forêt méditerranéenne. Plaine des Maures (83).



Fig. 7.- Chênaie pubescente. Charente (16).



Fig. 8.- Hêtraie. Montagne de Lure (04).

locaux de la FFO avaient signalé des incompréhensions au niveau de la gestion de parcelles forestières, avec des travaux d'exploitation ayant impacté négativement des stations d'orchidées.

Suite à de premiers contacts téléphoniques entre J-M MATHÉ, Robin ROL-LAND (commission conservation de la FFO), Serge CADET (animateur national ONF du réseau naturaliste « Habitats -Flore ») et Régine Touffait (secrétaire générale de la direction « forêts et risques naturels »), en décembre 2020, deux visioconférences avaient lieu, les 19 février et 20 mai pour définir les lignes d'un futur partenariat. Jacques BRY, animateur de la commission cartographie de la FFO y était bien évidemment associé. Un premier texte était rédigé par la FFO puis discuté au cours d'une nouvelle réunion, le 17 juin. Les questions d'ordre technique concernant la transmission des données cartographiques étaient par ailleurs débattues avec les responsables informatiques de l'ONF.

Une version faisant largement consensus était alors envoyée aux responsables régionaux de l'ONF comme de la FFO (envoi du 11 juillet) pour avis et corrections éventuelles. Il était également demandé de compléter un tableau de référents pour chaque secteur géographique de l'ONF.

Nous avons reçu avec satisfaction des réponses de la quasi-totalité des régions et des référents ont pu être trouvés pour l'ensemble du territoire métropolitain, hors Corse (mais des contacts sont en cours avec l'ACMO).

La version définitive de la convention pouvait alors être arrêtée à l'automne. Sa signature, le 29 novembre 2021, à Paris dans les locaux de la FFO, donnait lieu à une petite cérémonie. Le texte était cosigné par Jean-Michel Hervouet, Président de la FFO et par Albert Maillet, Directeur Forêts et risques naturels, en présence de Robin Rolland (SFO PACA) pour la FFO et de Régine Touffait pour l'ONF.

Contenu de la convention

La convention a pour objet de « conforter la connaissance réciproque du

La signature de la version définitive de la convention, le 29 novembre 2021, à Paris dans les locaux de la FFO, donnait lieu à une petite cérémonie. Le texte était cosigné par Jean-Michel Hervouet, Président de la FFO et par Albert Maillet, Directeur Forêts et risques naturels, en présence de Robin Rolland (SFO PACA) pour la FFO de Régine Touffait pour l'ONF.



fonctionnement et des objectifs des deux structures signataires, d'amplifier les relations entre les responsables et les acteurs de terrain des deux parties, tant au niveau national que régional et local et de développer des partenariats visant à améliorer la connaissance et la conservation des orchidées et de leurs habitats sur les espaces gérés par l'ONF ».

Dans ce but, il parait essentiel de pouvoir anticiper le plus largement possible sur toutes les problématiques liées à la protection et à la gestion concernant les orchidées et leurs biotopes. Trois axes prioritaires sont donc développés dans la convention:

- Les échanges de données naturalistes entre les parties;
- La réalisation et l'actualisation régulière d'un tableau de correspondants;
- La conservation des orchidées et de leurs habitats de prédilection, dont la mise en œuvre nécessite, pour être efficace, des échanges d'informations et la

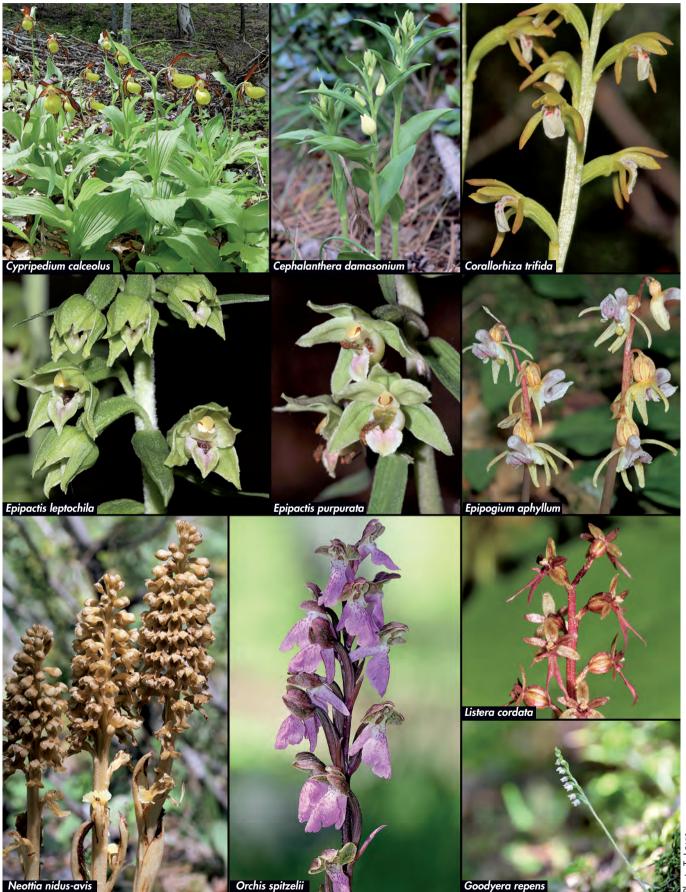
mise en commun des compétences des deux parties afin d'empêcher tout impact évitable sur les sites les plus riches et/ou les plus sensibles.

D'autres actions communes sont envisageables, notamment l'échange régulier de publications, la réalisation d'outils communs de communication ou l'organisation de sorties communes, etc.

Les échanges de données se feront, sous la forme d'un ou plusieurs fichiers informatiques, initialement à la signature de la convention et ensuite chaque fin d'année. « En aucun cas, ces données, plus précises que celles diffusées sur l'INPN, ne seront diffusées aux adhérents des associations ou groupements fédérés, ni à des tiers. Seul le responsable national de la commission cartographie ainsi que les cartographes départementaux dûment accrédités par la FFO seront détenteurs des informations échangées ».

Le réseau de correspondants devrait permettre d'assurer des relations

PLANCHE. B.— Quelques-unes des principales orchidées sauvages rencontrées dans les forêts de France métropolitaine.



bilatérales suivies au niveau local, « favorisant ainsi les échanges d'informations sur la connaissance botanique des sites et sur les projets et les modalités de gestion les concernant ».

La conservation des orchidées et de leurs habitats est l'objectif général visant à « préserver l'intégrité fonctionnelle, voire, selon les opportunités et les enjeux, de favoriser le développement, des stations botaniques et des sites riches en espèces d'orchidées ou abritant des populations de taxons patrimoniaux et/ou protégés d'éviter toute destruction ou altération de sites remarquables connus.

Cette ambition implique une anticipation, à tous les niveaux de décision et sur la durée, de la part des gestionnaires d'espaces naturels et forestiers et une mobilisation, au moment opportun et à l'échelle pertinente, de toutes les connaissances et de toutes les compétences locales connues ».

Les actions peuvent porter tout autant sur la conservation de la biodiversité dans la gestion forestière courante que sur le réseau des réserves biologiques, dirigées ou intégrales, existantes ou en projet: actuellement au nombre de 230 en métropole pour environ 53 500 ha, avec des perspectives de créations significatives - 180 000 ha dont 50 000 en métropole - où les populations d'orchidées patrimoniales peuvent constituer un critère important de sélection.

La convention est conclue pour une durée de cinq ans, renouvelable, à compter de sa signature. Six mois avant la date de l'échéance, la FFO et l'ONF se réuniront pour décider le cas échéant d'un nouveau partenariat.

La conservation des orchidées et de leurs habitats est l'objectif visant à « préserver l'intégrité fonctionnelle, voire, selon les opportunités et les enjeux, de favoriser le développement, des stations botaniques et des sites riches en espèces d'orchidées ou abritant des populations de taxons patrimoniaux et/ou protégés d'éviter toute destruction ou altération de sites remarquables connus».

Mise en œuvre

Pour se révéler véritablement efficace, une convention signée par les responsables nationaux doit être déclinée au niveau régional et local. Il est donc impératif qu'un maximum de responsables et de membres locaux de la FFO s'investissent pour faire vivre la convention. Le tableau de référents doit permettre de nouer les premiers contacts entre les deux structures. On peut ensuite envisager des réunions ou rencontres de terrain afin de définir ce qui peut être réalisé en fonction des enjeux locaux. Dans plusieurs régions ces contacts devraient être d'autant plus aisés que responsables locaux de la FFO et de l'ONF se connaissent déjà, échangent des informations, voire mènent des actions ponctuelles en commun.

Deux premières actions partenariales opérationnelles sont identifiées:

« L'organisation dans les six mois suivant la signature de la convention d'une réunion spécifique pour échanger sur les documents de cadrage et les processus de l'ONF en faveur de la prise en compte de la biodiversité et particulièrement de la flore ».

« La participation de la FFO selon des modalités à définir à la mise en œuvre du

Participez à la conservation

Nous saisissons l'opportunité de cet article pour lancer une petite enquête nationale portant sur des actions (passées, en cours ou en projet) menées en faveur des orchidées dans les forêts publiques. Nous sommes preneurs de vos témoignages, si possible illustrés: localisation, nature des actions menées, espèces concernées, difficultés éventuelles rencontrées, etc.).

Nous serions preneurs de vos contributions assez rapidement (à envoyer par courriel à l'adresse suivante:

conservation@orchidees.org.

Nous en assurerons la synthèse, notamment dans la perspective du premier comité de pilotage qui se déroulera en 2022 avec l'ONF.

programme « Epipogium aphyllum » en cours de développement par le réseau naturaliste « Habitats/Flore » de l'ONF (lancement prévu en 2022) ».

Voilà, l'outil est là et disponible! À chacun d'entre nous de l'utiliser pour construire une belle histoire. Un comité de pilotage national se réunira annuellement pour évaluer sa mise en œuvre.

* lean-Michel MATHÉ animateur de la Commission conservation de la FFO Vice-président de la SFO-PCV conservation@france-orchidee.org

** Robin ROLLAND, membre de la commission conservation de la FFO Secrétaire de la SFO-PACA

F.F.O. - FÉDÉRATION FRANCE ORCHIDÉES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean-Pierre ALLARD, Jean-Philippe ANGLADE, Philippe ANGLARD, Pierre-Michel BLAIS, Gérard BRATEAU, Jacques BRY, Roselyne BUSCAIL, Mikaël BUSI, Pierre CHALUS, Christophe DAVÉE, Étienne DELANNOY, Patrick DELVALLEZ, Pascal DESCOURVIÈRES, Éric DÉTREZ, Robert DUBOIS, Alain FALVARD, Vincent GILLET, Bernard GRAULOUP, Robert GUICHARD, Chantal HERVOUET, lean-Michel HERVOUET, Françoise JAEHN, Jean-Claude LACHARPAGNE, David LAFARGE, Pierre LAURENCHET, Matthieu LERICHE, Michel LE ROY, Henri LESCAT, Gérard LEUK, Jean-Michel MATHÉ, Frédéric MELKI, Michel NICOLE, Hedwige PUECH, Gilles RAVOIRE, Chantal RIBOULET, Bruno RIOTTON-ROUX, Michel ROHMER, Marc-André SÉLOSSE, Alain VANDAIS

BUREAU

Président: |ean-Michel HERVOUET - president@france-orchidees.org **Secrétaire**: Robert GUICHARD – secretaire@france-orchidees.org Secrétaire adjointe: Liliane LEBREAU - secretaire.adjoint@franceorchidees.org

Trésorière: Chantal HERVOUET - tresorier@france-orchidees.org Membres: Jacques BRY, Étienne DELANNOY,

Pascal DESCOURVIÈRES, David LAFARGE, Jean-Michel MATHÉ

RESPONSABLES

Bibliothèque: |uliette DOURY-BONNET - bibliothèque@franceorchidees.org

Commission activités: Pascal DESCOURVIÈRES activites@france-orchidees.org

Commission cartographie: Jacques BRY cartographie@france-orchidees.org

Commission conservation: Jean-Michel MATHÉ – conservation@france-orchidees.org

Commission publications: David LAFARGE orchidophile@france-orchidees.org

Commission scientifique: Étienne DELANNOY -

scientifique@france-orchidees.org
Site Internet: Bernard SAULMÉ – webmaster@france-orchidees.org

ASSOCIATIONS MEMBRES

A.O.B.ASSOCIATION DES ORCHIDOPHILES DE BRETAGNE (22-29-35-44-56) - 7 Rue du Château d'eau - 29700 PLUGUFFAN - Président : Gérard BRATEAU (gbrateau@laposte.net) - Trésorier : F. BAUDRIL-LARD (frederic.baudrillard@laposte.net) - sfobretagne@laposte.net

ORCHIDÉE LANGUEDOC - 800 chemin du mas des Galants, 13560 Sénas - Coordinatrice: Hedwige PUECH; Secrétaire: Joëlle PÉNINON www. orchidoc.fr - Tél. 06 71 64 31 66.

ORCHIDÉE SEINE-SAINT-DENIS - 20 avenue Pradier Prolongée, 93700 Drancy - Président: Alain VANDAIS (alainvandais@aol.com); Secrétaire:Thérèse CALLONNEC (therese.callonnec@sfr.fr);Tél.01 73 55 14 42 - orchidee93.jimdo.com

ORCHIDÉE 14 - 202 rue Caponière, 14000 Caen - Président: Gilles RA-VOIRE (gilles.ravoire@orange.fr); Secrétaire: Marie-Rose LECAUCHOIS (le caucmrl@gmail.com) - cluborchidee l 4@gmail.com -www.orchidee l 4.jimdo.com

ORCHIDÉE 17 - Mairie de Breuillet - 28, rue du Centre – 17920 Breuillet - Président: Philippe ANGLARD (p.anglard@hotmail.fr); Vice-Présidente: Violette FRANTZ (violette.frantz@free.fr).

ORCHIDÉE 60 - Mairie, 60570 Andeville - Président: Gérard LEUK (gerard.leuk@wanadoo.fr); Secrétaire: Évelyne CLEC'H (secretaire@orchi dee-60.fr);Tél. 03 44 22 15 93 - www.orchidee-60.fr

ORCHIDÉE 75 - 9 rue François Villon, 75015 Paris - Président Bernard GRAULOUP (bernard.grauloup@free.fr); Secrétaire Générale: Marinette DESCONCLOIS (orchidee.75@free.fr) - www.orchidee75.fr.

ORCHIDÉE 76 - 15 rue Pierre Brossolette, 76140 Le Petit Quevilly -Président: Matthieu LERICHE; Secrétaire générale: Karine ÉTIENNÉ asso.orchidee76@gmail.com - www.facebook.com/Orchidee76

ORCHIDÉE 77 - Mairie de Pringy, I bis rue des Écoles, 773 10 Pringy - Président: Henri LESCAT (lescat.henri@orange.fr - Tél. 06 47 80 07 11); Trésorier: François AUDEBERT (francois.audebert@bbox.fr) - www.orchidee77.org

ORCHIDÉE 78 - 10 allée du Mâchicoulis 78340 les Clayes-sous-bois -Tél. 06 03 79 42 44 - Président: Robert GUICHARD - Secrétaire: Bernard GUINOT (orchidee 78.ffo@yahoo.com) - orchidee 78-association.jimdofree.com

ORCHIDÉE 91 - I bis rue de la Station, 91610 Ballancourt-sur-Essonne - Président: Robert DUBOIS (assorchidee-91@sfr.fr) - Tél. 06 26 47 53 80 Secrétaire: Évelyne DUFRESNE (secretaire@orchidee91.com) - contact@orchidee 91.com - www.orchidee 91.com - Adresse postale: I bis rue de la Station, 91610 Ballancourt-sur-Essonne.

ORCHIDÉE 92 - 19, rue Eugène Sue, 92500 Rueil-Malmaison - Président: Jean-Pierre ALLARD (orchidee.92.2018@outlook.fr); Secrétaire; Nicole BERNARD (nicole.f.bernard@orange.fr); orchidee.92@outlook.com - orchi dee92.ffao.free.fr

ORCHIDÉE 95 - Mairie de Saint-Prix, 45 rue d'Ermont, 95390 Saint-Prix - Président: Patrick DELVALLEZ (asso.orchidee95@yahoo.fr); Trésorière: irène RICHER (tresorchid95@yahoo.fr) - orchidee95.jimdo.com

SFO AQUITAINE (24-33-40-47-64) - Président: Vincent GILLET; vincent@reprolaser.fr - www.sfoaquitaine.com

SFO AUVERGNE (03-15-23-43-63) - 39 rue du Chorigier, 63122 Ceyrat - Présidente: Chantal RIBOULÉT; crijlg@sfr.fr - Secrétaire: Jean DAUGE; mdauge@free.fr - www.sfo-auvergne.org

SFO BOURGOGNE (21-58-71-89) - Responsable: Vincent GILLET vincent.morio@yahoo.fr

SFO CENTRE-VAL-DE-LOIRE (18-28-36-37-41-45) - 1324 rue Guynemer, 41200 Pruniers-en-Sologne - Président: Bruno RIOTTON-ROUX; bruno3DSFOCL@sfr.fr - Secrétaire: Denis ANDRÉ; denis.andre@wanadoo.fr -Trésorier: Gérard THEVEAU - gerard.theveau@orange.fr; www.sfocvl.fr

SFO LANGUEDOC (12-30-34-48-81) - Président: Michel NICOLE; mnicole@wanadoo.fr - orchidees-du-languedoc.fr/SFOLanguedoc

SFO LORRAINE-ALSACE (54-55-57-67-68-88) - Michel ROHMER - (mirohmer@unistra.fr). Présidente: Monique GUESNÉ; 6 rue de l'Écho, 54370 Maixe; monique.guesne@free.fr - Secrétaire: Henri MATHÉ; henri.mathe@orange.fr - sfola.fr

SFO NORD (02-59-60-62-80) - Responsable: Frédéric DEBRUILLE debruille@wanadoo.fr - www.orchid-nord.com

SFO NORMANDIE (14-27-50-61-76) - Président: Christian NOËL sfo.normandie@gmail.com - sfo-normandie.com

SFO PACA (04-05-06-13-83-84) - Président: Pierre-Michel BLAIS; pierremichel.blais@wanadoo.fr; Secrétaire: Robin ROLLAND - robin.rolland61@orange.fr - 491 route de Salernes, Les Douvelles, 83570 Entrecasteaux - sfoprovence-alpes-cotedazur.jimdo.com

SFO POITOU-CHARENTES-VENDÉE (16-17-79-85-86) - Président: Jean-Claude GUÉRIN; jc.guerin79@sfr.fr; Tél. 05 49 64 43 91 - Viceprésidente (orchidées exotiques): Colette BRIDON; Vice-président (orchidées européennes): J.-M. MATHÉ - www.orchidee-poitou-charentes.org

SFO PYRÉNÉES-EST (09-11-31-66) - Présidente: Roselyne BUSCAIL - roselyne.buscail@free.fr - sfopyreneest.jimdo.com

SFO RHÔNE-ALPES (01-07-26-38-42-69-73-74) - Président: Éric DÉTREZ - president@sfo-rhone-alpe.fr - Secrétaire: Philippe DURBIN; contact@sfo-rhone-alpes.fr - sfo-rhone-alpes.fr

SFO STRASBOURG-AROS - Présidente: Françoise JAEHN - Trésorier: Dominique ROTHWILLER; contact@aros.asso.fr - 10 rue de la Nachtweid, 67540 ostwald - aros.asso.fr

> Certificat d'inscription à la Commission Paritaire n° 0922G86986 Prépresse: QUETZAL, quetzal92@orange.fr, -Tél. 01 47 30 24 48. Imprimé en Union Européenne. © SFO - Paris - Dépôt légal mars 2022 - ISSN: 0750-0386





MILE & UNE ORCHIDES

Exposition 23 fév. — 21 mars 2022

GRANDES SERRES

Animations Boutique éphémère de 150 m² Jardin des Plantes Paris 5^e #1001orchidées

